

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 28 MAI 2024 A 15 H.**

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Michel Mikolajczak.

Les actionnaires dont les noms sont repris à la liste ci-jointe sont présents ou représentés.

Monsieur le Président désigne Madame Sonia Laschet comme secrétaire et Monsieur Laurent Maes et Madame Anne-Sophie Finocchio comme scrutateurs.

Le Président fait procéder à la signature de la liste des présences.

Le Président dépose sur le bureau la convocation aux actionnaires nominatifs, aux administrateurs, au commissaire ainsi que la publication de la convocation sur le site internet de la société, aux Annexes du Moniteur Belge (Annexes du Moniteur belge n° 2024701321 du 26/04/2024) et dans l'Echo (Echo du 26 avril 2024).

Le Président constate ainsi que la présente assemblée est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE
4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023
5. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

---

**1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée dispense Madame Sonia Laschet de faire lecture intégrale du rapport de gestion du conseil d'administration (joint au présent procès-verbal). Le Conseil fait rapport verbal sur l'activité de la société.

**2. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur Michel Mikolajczak, membre du Comité de rémunération, commente le rapport de rémunération.

Décision : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2023.

*Cette décision est adoptée comme suit :*

*Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.*

*Voix Pour : 271.218 voix (100%)*

*Voix Contre : 0 voix*

*Abstention : 0 voix*

### **3. RAPPORT DU COMMISSAIRE**

L'assemblée a pris connaissance des rapports du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 (jointes au présent procès-verbal) et dispense Monsieur Christian Schmetz, représentant de BDO Réviseurs d'Entreprises, d'en faire la lecture intégrale.

### **4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au Code des Sociétés et associations.

Décisions : L'assemblée générale approuve les comptes annuels à l'unanimité. Ils resteront joints au présent procès-verbal.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'approuver l'affectation suivante du bénéfice à affecter de 11.852.095 € :

- 652.016 € à la réserve pour d'actions propres suite aux opérations de 2023 ce qui porte cette réserve à 1.065.699 €,
- 150.000 à la réserve légale suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2023 afin de respecter les dispositions de l'article 7 :211 du Code des Sociétés et Associations,
- 6.694.068 € de report à nouveau à ajouter au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 13.215.880 € ce qui donne un montant total de 19.909.948 € en bénéfice reporté au 31 décembre 2023 ;
- 4.356.011 € de rémunération du capital, correspondant à un dividende brut de 11 € et à un dividende net de 7,7 €.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin 2024.

*Cette décision est adoptée comme suit :*

*Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.*

*Voix Pour : 271.218 voix (100%)*

*Voix Contre : 0 voix*

*Abstention : 0 voix*

## **5. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE**

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

*Cette décision est adoptée comme suit :*

*Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.*

*Voix Pour : 271.193 voix (99,99%)*

*Voix Contre : 25 voix*

*Abstention : 0 voix*

Décision : Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne également pleine et entière décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

*Cette décision est adoptée comme suit :*

*Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.*

*Voix Pour : 271.193 voix (99,99%)*

*Voix Contre : 25 voix*

*Abstention : 0 voix*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ...h...

De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

LA SECRETAIRE

LE PRESIDENT

LES SCRUTATEURS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2024**  
**LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES**

Noms et domicile	Nombre d'actions	Signatures
S.A. MOURY FINANCE C.M Spoo,5 2456 LUXEMBOURG représentée par Gilles-Olivier MOURY et Nathalie THUNUS	198.322	
G4 Finance SRL Voie de Liège 35, 4053 Chaudfontaine Représentée par Gilles-Olivier MOURY	41.771	
Anne-Sophie Finocchio Rue de Tohogne 23, 4180 HAMOIR	2.079	
Vincent Finocchio Pré Limbor 2, 4180 HAMOIR	2.080	
Tamara Hoffman Rue Bois Lamarche 10, 4870 TROOZ	79	
Guy Jacquet Pres a la Cour 18, 4630 SOUMAGNE	20	
Marc Cordy Boudewijnlaan 95, 8300 Knokke	2.338	
Tom Vandenberghe, Haenhoutstraat 193, 9070 Destelbergen	10	
Maes Laurent Vliegpleinkouter, 47, 9030 Gand	404	
Broadridge Financier Solution Ltd 193 Marsh Wall, London, E14 9SG, UK, par procuration (Lazard Frères Bank SA) par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak	11.780	
Euroclear Bank 1, Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles (Institutional Shareholder Services (ISS) Europe SA) par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak	134	
Citibank Europe Plc 1North Wall Quay Dublin 1 IRELAND par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak	40	
Caceis Bank 1-3 Place Valhubeert, 73013 Paris France (Indépendance et Expansion) par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak	12.210	
The Bank of New York Mellon SA Boulevard Anspachlaan 1 1000 Bruxelles par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak	51	
<b>TOTAL</b>	<b>271.218</b>	<b>67,71%</b>

LA SECRETAIRE

LE PRESIDENT

LES SCRUTATEURS